

Code Ethique du Groupe Fluxys



ethics
& compliance.

Contenu

1. Introduction	2
2. Les valeurs et l'objectif qui sous-tendent le Code Ethique	3
3. Champ d'application du Code Ethique	4
4. Nos engagements éthiques	5
4.1. Se concentrer sur la transition énergétique durable	5
4.2. Assurer la sécurité dans les opérations et sur le lieu de travail	5
4.3. Garantir des opérations commerciales équitables	6
4.4. Respecter activement les droits de l'homme	8
4.5. Être un bon voisin pour les communautés locales	9
4.6. Renforcer la confiance grâce à une bonne information et gestion des actifs	10
5. Ce que nous attendons de vous	12

1. Introduction

Accélérer la transition énergétique et assurer l'approvisionnement en énergie de l'Europe du Nord-Ouest est la raison pour laquelle nous nous investissons pleinement chaque jour. L'intégrité est au cœur de notre travail et nous la considérons comme l'un des piliers fondamentaux de notre politique éthique.

En appliquant nos valeurs éthiques et nos engagements, nous aspirons à servir d'exemple pour nos parties prenantes. Le Code Ethique du Groupe établit le cadre global de notre politique éthique. Il contient des principes universels et offre des points de départ concrets sur la manière dont nous traduisons ces principes en pratique.

Lorsque nous sommes confrontés à des questions éthiques complexes, le Code Ethique nous guide vers la solution appropriée.

Chez Fluxys, chacun, sans exception, est personnellement responsable du respect de la législation et des réglementations en vigueur ainsi que du présent Code Ethique. Si notre Code Ethique impose des règles plus strictes que la loi applicable, nous appliquerons la norme la plus stricte et appliquerons le Code Ethique.

Ensemble, nous avons l'opportunité de construire une organisation solide et pérenne et de donner un sens à notre objectif : *Shaping together a bright energy future!*



2. Les valeurs et l'objectif qui sous-tendent le Code Ethique

Nous souhaitons participer pleinement à la construction d'un avenir énergétique radieux. Nous ne pouvons atteindre cet objectif qu'au sein d'une culture d'intégrité où nos trois valeurs fondamentales jouent un rôle actif dans nos activités quotidiennes. Nos valeurs fondamentales sont le socle de notre politique éthique et se reflètent constamment dans les engagements éthiques que nous prenons tant au sein de notre organisation qu'avec le monde extérieur.



Nous valorisons la nature **unique** de chaque individu.

Nous veillons à la **sécurité et au bien-être** de nos collaborateurs.

Nous prenons **nos décisions avec soin** - pour l'environnement, pour les communautés où nous sommes actifs et pour les générations futures.



Grâce au **travail d'équipe et à une communication ouverte**, nous créons un environnement de travail qui englobe différentes perspectives et qui encourage les collaborateurs à façonner l'avenir.

Nous saisissons les opportunités, nous agissons et nous nous adaptons avec un **esprit ouvert**. C'est ainsi que nous contribuons à la transition énergétique grâce à notre attitude proactive.



Instaurer et construire la confiance dans toutes nos collaborations : tel est notre engagement.

Nous nous surpassons pour **nos clients et nos partenaires**.

Nous sommes tournés vers l'avenir. **La société** peut compter sur nous pour des **infrastructures durables, abordables et sûres**.

3. Champ d'application du Code Ethique

Le Code Ethique du Groupe Fluxys s'applique à :

- tous les **collaborateurs** au sein du Groupe Fluxys : les personnes employées à titre permanent ou temporaire (par exemple, les étudiants, les stagiaires, etc.) ainsi que les tiers qui fournissent des services dans les locaux de Fluxys sans être liés à Fluxys par un contrat de travail ;
- toutes les **activités exercées** par ou pour le compte des entités appartenant au Groupe Fluxys, à savoir Fluxys SA et les entreprises contrôlées par Fluxys SA.

L'utilisation du nom Fluxys ou du terme " nous " fait référence à toutes les personnes qui travaillent pour ou au nom de toute entité juridique au sein du Groupe Fluxys.

Nous encourageons nos clients, fournisseurs, prestataires de services externes, intermédiaires, partenaires commerciaux et autres personnes ou entités associées à Fluxys à appliquer des règles similaires à celles énoncées dans le présent Code Ethique.

Conformément à nos valeurs, nous vous encourageons à nous faire part de toute préoccupation concernant le non-respect du présent Code Ethique. Pour ce faire, veuillez contacter votre *manager* ⁽¹⁾, l'équipe *Ethics & Compliance* ou la personne de contact pour les questions d'*ethics & compliance* désignée dans chaque filiale ("le **Local Ethics SPOC**").



¹ Il s'agit de votre supérieur si vous êtes salarié. Si vous êtes un tiers exécutant des services dans les locaux de Fluxys, il s'agit de votre responsable chez Fluxys.

4. Nos engagements éthiques

Nous nous engageons en faveur du développement durable et nous sommes convaincus que nous pouvons jouer un rôle important dans la transition énergétique et dans la construction d'un avenir neutre en carbone. Notre mission est d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables et de veiller à laisser une planète saine aux générations futures. Nous avons pris un engagement général en faveur du développement durable par le biais de notre programme *Fluxtainable*.

4.1. Se concentrer sur la transition énergétique durable

Nous sommes conscients de notre responsabilité à l'égard des générations actuelles et futures en contribuant de manière constructive à la conservation et à la protection de l'environnement.

Notre stratégie et nos objectifs commerciaux sont donc déterminés en fonction des principes du développement durable. Nous appliquons les normes industrielles les plus élevées et les techniques et technologies scientifiques modernes les plus appropriées pour limiter notre empreinte écologique. Ainsi, en tant qu'entreprise, nous contribuons à la transition énergétique durable.



4.2. Assurer la sécurité dans les opérations et sur le lieu de travail

La sécurité est une priorité et nous nous efforçons chaque jour de garantir nos engagements. Cela s'applique à la fois à notre personnel sur le lieu de travail et aux communautés au sein desquelles nous opérons. Après tout, la sécurité va de pair avec le bien-être et la fiabilité.

Nous veillons également à ce que nos installations fonctionnent de la manière la plus efficace et la plus sûre possible. Pour ce faire, nous contrôlons quotidiennement nos activités et nos résultats techniques, nous évaluons notre impact sur l'environnement, nous veillons à la bonne répartition des rôles et des tâches et nous communiquons sur les questions de sécurité de manière réactive et transparente.

Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils s'engagent pleinement en faveur de la sécurité au quotidien, tant individuellement qu'au sein de l'équipe.

4.3. Garantir des opérations commerciales équitables

Nos valeurs « open, respect, reliable » qui sous-tendent nos activités sont soutenues par un cadre réglementaire interne solide. Ce cadre comprend les éléments décrits ci-dessous :

Tolérance zéro pour la fraude, les pots-de-vin et la corruption

Fluxys applique une tolérance zéro à l'égard de toute forme possible de fraude, de pots-de-vin ou de corruption.

Il y a corruption lorsqu'une personne offre un objet de valeur, tel que de l'argent, à une autre personne dans le but d'influencer sa décision, ou lorsqu'elle reçoit ou demande un tel objet afin d'influencer ses propres actions. Le simple fait d'offrir ou de demander suffit à constituer un acte de corruption, indépendamment de toute action entreprise par l'autre partie. La corruption peut aussi se matérialiser lorsqu'une personne abuse de sa position et du pouvoir qui en découle.

La corruption peut prendre de nombreuses formes. Elles sont abordées plus en détail dans la *Politique anti-corruption du Groupe Fluxys*. Une personne agissant de manière frauduleuse s'expose au risque de sanctions pénales et aux conséquences prévues par nos règlements d'entreprise locaux.

Lorsque nous avons connaissance de violations, nous pouvons, le cas échéant, en informer les autorités compétentes et nous coopérerons à toute enquête.

Une Politique transparente en matière de cadeaux

Les cadeaux sont des signes de courtoisie. Ils font partie intégrante des relations professionnelles et des relations avec les parties prenantes et sont généralement autorisés, compte tenu de votre fonction et de votre rôle, car ils peuvent améliorer nos relations professionnelles et notre réseau.

Nous voulons éviter toute forme d'influence illégale sur nos décisions ainsi que toute impression qu'une personne aurait obtenu un avantage personnel non autorisé. A cette fin, nous appliquons des règles spécifiques et une procédure interne visant à la transparence en matière d'offre et de réception de cadeaux. Vous les trouverez dans la *Politique du Groupe Fluxys en matière de cadeaux*.

Transparence sur les intérêts individuels par rapport aux intérêts de l'entreprise

Il peut arriver qu'en tant qu'employé ou en tant que tiers fournissant des services à Fluxys, vous ayez des intérêts privés qui entrent en conflit avec ceux de Fluxys. Le simple risque que vous puissiez sembler favoriser un intérêt personnel (ou celui d'un ami ou d'un membre de votre famille) suffit à constituer un conflit d'intérêts.

Ici aussi, la transparence est de mise et vous devez respecter les procédures décrites dans la *Politique du Groupe Fluxys en matière de conflits d'intérêts*. Il en va de même si vous êtes actif sur le plan politique ou dans d'autres activités secondaires. Vous trouverez de plus amples informations dans la *Politique de conflits d'intérêts du Groupe Fluxys* et ses annexes.



Libre concurrence et commerce équitable

Nous devons tous respecter le droit de la concurrence et les pratiques commerciales équitables et condamner tout comportement ou action qui enfreindrait ces législations ou réglementations.

Nous informerons le personnel du Groupe Fluxys de notre entrée sur un marché réglementé et veillerons à ce qu'il se conforme à toutes les règles applicables, telles que les Codes de conduite des différents régulateurs.

Prévention des abus de marché et des délits d'initiés

Une information privilégiée est une information spécifique qui n'a pas été officiellement rendue publique, qui concerne directement ou indirectement Fluxys Belgium SA et qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une influence sur le cours de l'action de Fluxys Belgium SA. Il est strictement interdit à toute personne en possession d'une information privilégiée de réaliser des transactions sur la base de cette information privilégiée ou de la communiquer à des parties externes, comme expliqué plus en détails dans la *Politique du Groupe Fluxys en matière de délits d'initiés*.

Relations avec les agences gouvernementales

Les gouvernements établissent le cadre dans lequel nous concevons ensemble nos services. Nous nous engageons à coopérer avec les autorités gouvernementales, y compris les régulateurs et les autorités judiciaires. Nous pensons qu'il est important de faire preuve de transparence dans nos relations avec les gouvernements en les fondant sur l'intégrité et le respect du cadre juridique. Nous condamnons toute forme d'influence indue ou de corruption.

Une politique d'achat responsable

Lorsque nous sommes impliqués dans des marchés publics, nous devons être particulièrement vigilants quant au respect des règles éthiques de Fluxys.

En particulier, nous adhérons aux principes suivants : respecter la loi, assurer un traitement équitable et transparent des fournisseurs, éviter les conflits d'intérêts, appliquer le principe des quatre yeux, protéger les données à caractère personnel, garantir la durabilité et la responsabilité sociale et respecter les engagements contractuels.

4.4. Respecter activement les droits de l'homme

Nous nous efforçons de respecter les normes éthiques les plus élevées, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, les conventions de l'OIT et les lignes directrices de l'OCDE.

Nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour respecter les normes et obligations internationales en matière de développement durable dans notre chaîne de valeur.

Plus précisément, nous nous concentrons sur :

Respect des droits de l'homme sur le lieu de travail

Le respect de nos collaborateurs signifie également la création d'un environnement de travail dans lequel les personnes se sentent en sécurité et sont protégées contre toute forme de comportement inapproprié.

Notre organisation défend l'égalité de traitement et le respect de la diversité. Nous condamnons donc toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, l'âge, la nationalité, la race, l'ethnie, l'idéologie, la religion, le statut social, l'origine familiale, la maladie, le handicap ou l'identité sexuelle.

Nous maintenons une interdiction absolue du travail forcé, du travail des enfants, de l'esclavage moderne et des formes connexes de conditions de travail illégales.



Promouvoir les droits de l'homme dans notre chaîne de valeur

Notre engagement en faveur du respect des droits de l'homme sur le lieu de travail ne se limite pas à nos propres bureaux, mais s'étend à notre chaîne de fournisseurs. Nous assumons notre responsabilité et interpellons activement les parties auprès desquelles nous achetons des biens et des services afin de mettre en place avec elles une chaîne de valeur durable qui garantisse le respect des droits de l'homme.

Nos critères de sélection des partenaires, fournisseurs, prestataires de services et sous-traitants incluent nos engagements en matière de lutte contre la corruption, de droits de l'homme et de protection de l'environnement.

4.5. Être un bon voisin pour les communautés locales

Nos activités nous placent au cœur des communautés dans lesquelles nous opérons. C'est pourquoi nous réfléchissons soigneusement à la manière dont nous souhaitons interagir avec ces communautés.

Nous sommes attentifs :

À l'ouverture aux cultures et aux coutumes

Nous portons un regard ouvert et curieux sur l'histoire, la culture et les coutumes des communautés avec lesquelles nous entrons en contact dans le cadre de nos activités commerciales sur les différents continents. Nous considérons la diversité que nous vivons comme un atout et une source d'inspiration. Le dialogue est ce qui nous rassemble et nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils respectent la richesse que les communautés nous apportent.



Aux activités qui contribuent aux communautés locales

Jour après jour, nous nous engageons à contribuer à un paysage énergétique durable. Nous sommes fiers de nos partenaires soigneusement sélectionnés qui nous permettent d'accroître notre contribution sociale par le biais du parrainage et du mécénat.

Aux relations avec les partis politiques

En tant qu'entreprise, nous ne contribuons pas financièrement à des partis politiques, à des organisations ou à des campagnes politiques, même dans les juridictions où cela est légalement autorisé.

4.6. Renforcer la confiance grâce à une bonne information et gestion des actifs

Nous renforçons la confiance chaque jour en traitant les actifs et les informations qui nous sont confiés avec diligence et en tant que professionnel. Nous devons être conscients de la nécessité de :

Protéger les actifs de l'entreprise

Nous sommes tous responsables de la protection des biens de l'entreprise. Nous attendons de chaque collaborateur qu'il traite les installations, les biens, les équipements, les systèmes informatiques, les informations, les fonds, etc. avec soin et qu'il évite qu'ils soient endommagés, utilisés à mauvais escient ou perdus.



Protéger et utiliser la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle créée sur le lieu de travail appartient à Fluxys. Les collaborateurs doivent donc informer l'entreprise des nouvelles créations qui donnent lieu à la protection des droits sur ces créations.

Tout comme nous traitons avec respect les droits de propriété intellectuelle appartenant à Fluxys, nous traitons de la même manière les droits appartenant à des parties externes. Nous n'acceptons pas l'utilisation non autorisée de marques, de brevets et de droits d'auteur, d'études, de projets ou de publications réalisés par des parties externes.

Gérer correctement les données à caractère personnel

Les données à caractère personnel des clients, fournisseurs, collaborateurs et autres parties prenantes de Fluxys sont traitées conformément à la loi et à notre *Politique interne de gestion de l'information*. Chaque collaborateur qui travaille avec des

données à caractère personnel est tenu de suivre nos formations internes sur le traitement des données à caractère personnel et de traiter ces données de manière responsable et confidentielle.

Traiter de manière confidentielle les secrets commerciaux

Les connaissances et les informations développées par Fluxys dans le cadre de ses activités sont considérées comme des secrets commerciaux qui doivent être traités avec soin et de manière confidentielle. Il en va de même pour les informations obtenues auprès de cocontractants, de partenaires commerciaux, de clients, etc. qui doivent être traitées avec la même confidentialité.

Vous ne pouvez utiliser les informations que vous avez obtenues dans le cadre de votre travail pour Fluxys qu'à des fins professionnelles, au sein de Fluxys, pour lesquelles vous les avez obtenues.

5. Ce que nous attendons de vous

Nous attendons de vous que vous respectiez strictement le Code Ethique.

Bien entendu, nous ne pouvons pas aborder toutes les situations délicates susceptibles de se présenter dans ce Code Ethique. Lorsque vous êtes confronté à un problème éthique, il peut être utile de vous poser **les questions suivantes** :

- Cet acte ou cette décision sont-ils légaux ?
- Est-ce éthique et conforme au Code Ethique ?
- Les politiques et procédures de l'entreprise sont-elles respectées ?
- Quel risque cela comporte-t-il et quel impact cela pourrait-il avoir sur l'entreprise, mes collègues, des parties externes ou moi-même ?
- Existe-t-il un risque réputationnel ?
- Serais-je à l'aise si cette décision ou cette action était rendue publique ?

Si vous êtes confronté à **un dilemme éthique** ou si vous vous **interrogez** sur la bonne approche à adopter, sachez que vous n'êtes pas seul, parlez-en à quelqu'un. Vous pouvez vous adresser à :

- votre *manager*;
- l'équipe *Ethics & Compliance* ou votre *Local Ethics SPOC* ;
- le cas échéant, des rôles de soutien spécifiques (par exemple, pour la Belgique, les "personnes de confiance" désignées).

En outre, le canal de lancement d'alerte est également disponible : whistleblowing@fluxys.com.

L'équipe Ethics & Compliance

- Michiel Dewael (michiel.dewael@fluxys.com)
- Marine Henry (marine.henry@fluxys.com)
- Julie Van de Velde (julie.vandevelde@fluxys.com)
- ethics@fluxys.com

